



## Offre de Bourses d'Etudes au Collège d'Europe pour l'année académique 2019-2020

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ( Direction Générale de la Coopération Internationale), informe que la Direction Générale Education et Culture de la Commission Européenne, offre des bourses d'études à des diplômés universitaires provenant des pays de la Politique Européenne de Voisinage (PEV), dont fait partie la Tunisie, pour poursuivre des études post-universitaires au Collège d'Europe, campus de Bruges (Belgique) et campus de Natolin (Varsovie Pologne), durant l'année académique 2019-2020.

Les spécialités concernées et les prérequis linguistiques sont les suivants :

Spécialité	Prérequis linguistique
Etudes économiques européennes	Avoir un niveau minimum de B2 pour une langue et un niveau minimum B1 pour l'autre
Etudes européennes interdisciplinaires	
Etudes juridiques européennes	
Etudes politiques et administratives européennes	
Etudes en relations internationales et diplomatiques de l'UE	Avoir un niveau minimum de C1 en anglais et de B1 / B2 en français

Ces bourses couvrent les frais académiques ainsi que le logement, les repas et les frais de voyage.

Les candidats sont appelés à consulter le site internet du Collège: [www.coleurope.eu](http://www.coleurope.eu) afin d'obtenir toutes les informations nécessaires concernant les programmes, les conditions et les procédures d'admission.

Les candidats doivent s'enregistrer et introduire leur demande d'admission en ligne dans la rubrique admission-candidature en ligne du site indiqué avant la date limite (le 16 janvier 2019).

Les demandes recevables seront évaluées par les départements d'études au Collège d'Europe et une présélection sera faite. Les candidats présélectionnés seront invités à un entretien de sélection qui se déroulera au siège du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique Tunisie, et sera conduit par un comité mixte désigné par le Ministère et le Collège d'Europe. Les candidats retenus seront informés par courrier électronique.